



Allaire, le 26 juin 2025

Jean-François MARY
Maire d'ALLAIRE
Aux
Membres du conseil municipal

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
Vendredi 4 juillet 2025 à 20h00
A la Mairie

L'ordre du jour est le suivant :

1. Composition du conseil communautaire de Redon Agglomération en vue du renouvellement des conseils municipaux en 2026
2. Avis de la commune sur le projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) arrêté par Redon Agglomération
3. Approbation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal (pluri)
4. Avis sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (sage) Vilaine – consultation des personnes publiques associées
5. Adoption du scenario d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de l'ilot de la poste – stratégie de stationnement
6. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la requalification des îlots de La Poste et du Chanoine Dréano
7. Participation de la commune à l'appel d'offres pour l'acquisition de la parcelle ZI 76
8. Présentation du rapport annuel d'exploitation du service public délégué du crématorium d'Allaire pour l'exercice d'exploitation 2024
9. Engagement de la révision du périmètre Natura 2000
10. Validation de la participation de la commune à la mission de conseil en énergie partage (CEP) avec territoire d'énergie 44
11. Participation financière de la commune aux interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2024/2025
12. Engagement de la commune dans le projet de liaison cyclable entre Allaire et Saint Jean La Poterie – schéma de mobilités actives de Redon Agglomération
13. Approbation de la charte de la réserve civique et création de la réserve communale de sécurité civile
14. QUESTIONS DIVERSES

Fait à ALLAIRE, le 26 juin 2025

Jean-François MARY
Maire d'ALLAIRE.



POUVOIR

Je soussigné, donne pouvoir à, en application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal qui aura lieu **le vendredi 4 juillet 2025 à 20h00** à la Mairie.

Fait à ALLAIRE, le
Signature (suivie de la mention bon à pouvoir)